


- TERRE D'Émeraude Communauté -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°047/2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le 
ID : 039-200090579-20240403-D_047_2024-DE

SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 92
Suppléants présents : 01
Pouvoirs : 07

Date de convocation :

28/03/2024

Date d'affichage :

05/04/2024

Votants :	100	Pour :	100	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy CAPELLI Sophie ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LARUADE Laurent ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte.

Excusés ayant donné pouvoir : CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean Charles ; CASSABOIS Yannick à PIETRIGA Guy ; ETCHEGARAY Josiane à LONG Grégoire ; FAVIER Jean-Louis à CHAMOUTON Patrick ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; SERVIGNAT Odette à JAILLET Bernard ; VUITTON Antoine à HOTZ Richard.

Excusés : BELLAT Stéphane ; FATON Patrice ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte).

Absents : ARTIGUES Damien ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BRIDE Frédéric ; DE MERONA Bernard ; DUMONT GIRARD Philippe ; GROS-FUAND Florence ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe ; NEVERS Jean-Claude ; PONSOT Pauline ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : GUERIN Jean-Luc.

Objet : CUISINE CENTRALE - Tarification des repas des professeurs des écoles et du personnel communautaire

Rapporteur : Philippe PROST

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Certains professeurs des écoles et des agents communautaires sollicitent Terre d'Emeraude Communauté pour commander, avec les repas des ALSH, des repas pour leur déjeuner.

Le prix du repas était facturé à Terre d'Emeraude Communauté à 3,88 € TTC, livraison incluse mais le Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert pour la Gestion de la Cuisine Centrale, a voté le 16 mars 2023 une revalorisation des tarifs de repas applicable au 4 septembre 2023 avec un prix de repas qui est passé à 4,27 € TTC, livraison incluse. De plus, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert pour la Gestion de la Cuisine Centrale a arrêté, depuis octobre 2023, les livraisons individuelles sous format enfants, mais avec obligation de passer commande de repas adultes pour les professeurs des écoles et les agents de Terre d'Emeraude Communauté. Le repas est facturé à Terre d'Emeraude Communauté à 6,81 € TTC.

Le prix du repas refacturé aux professeurs des écoles et aux agents communautaires est actuellement de 5 € TTC. Il convient de proposer un nouveau tarif sur l'ensemble du territoire de Terre d'Emeraude Communauté.

Cette délibération modifie et remplace la délibération en date du 12 juillet 2021.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 26 mars 2024 a proposé de retenir le prix de 7,00€ TTC,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

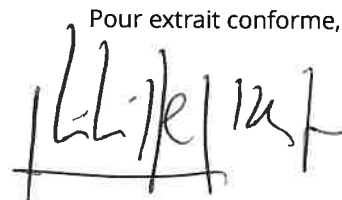
DE PROPOSER le tarif sur le territoire de Terre d'Emeraude Communauté à compter du 01/04/2024 à un prix de 7,00€ TTC,

DE CHARGER Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette tarification.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

Le Président

